



Du 31 juillet au 02 août 2009

Organisée par le Cercle Nautique du Verdon
Le Verdon sur Mer - France

Avis de course

1 - Organisation	2
2 - Règlement et Règles applicables :	2
3 - Publicité	2
4 - Classes admises à courir	2
5 - Inscriptions :	3
6 - Confirmation des inscriptions :	3
7 - Droits à payer	3
8 - Instructions de Course :	4
9 - Parcours :	4
10 - Programme :	4
11 - Pénalité :	5
12 - Classement :	6
13 - Identification des concurrents	6
14 - Identification des bateaux autorisés sur la zone de course :	6
15 - Places à Port Médoc:	6
16 - Communication radio :	7
17 - Décharge de responsabilité	7
18 - Obligation de représentation des concurrents	7
19 - Assurance	7
20 - Droit d'utiliser le nom et l'apparence	7
21 - Modifications à l'avis de course	8
22 - Renseignements :	8

Cette édition annule et remplace l'édition diffusée en février 2009



1 - Organisation

1.1 - L'épreuve « L'Estuaire Challenge Multi 2009 » est organisée par le Cercle Nautique du Verdon, sous l'égide de la Fédération Française de Voile et sous le contrôle de la Classe Multi 50', de l'Association des Multicoques Habitables et de la Golden Oldies Multihull Association.

1.2 - L'épreuve « L'Estuaire Challenge Multi 2009 » est organisée en partenariat avec la Classe Multi 50', l'AMH la GOMA et la ville du Verdon sur Mer.

2 - Règlement et Règles applicables :

2.1 - L'épreuve est régie par :

- Les règles de courses à la voile 2009 / 2012
- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile
- Les règles de la Classe Multi 50'
- Les règles de la Golden Oldies Multihull Association
- Les règles de l'Association des Multicoques Habitables
- Les règlements fédéraux
- Le présent avis de course
- Les instructions de course

2.2 - La langue officielle est le Français, et le texte faisant foi est le français

3 - Publicité

3.1 - En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3.2 - L'épreuve est classée en catégorie « C » de publicité

4 - Classes admises à courir

Cette régata côtière est réservée aux multicoques de plus de 22 pieds, possédant l'armement hauturier selon la division 240 de l'arrêté du 11 mars 2008.

Ces multicoques sont répartis en trois classes :

- La Classe 50'Open
- Les multicoques relevant de la Golden Oldies Multihull Association
- Les autres multicoques répondant aux exigences de la jauge Multi 2000

5 - Inscriptions :

5.1 - L'épreuve se court en équipage.

5.2 - Les inscriptions sont ouvertes à compter du 1^{er} avril 2009

5.3 - L'inscription sera définitive à condition :

- De remplir correctement la fiche d'inscription, dont le modèle est joint
- De s'acquitter d'une caution de 1000 euros pour les Multi 50', de 500 euros pour les autres. Elle ne sera pas encaissée, et remboursable à l'arrivée du bateau à Port Médoc. Cette caution sera également remboursée sur justification de cas de force majeure, si impossibilité de participation à l'épreuve.

5.4 - Ce courrier sera à adresser avant le 1^{er} juillet 2009 au Cercle Nautique du Verdon – Mairie – 33123 le Verdon sur Mer.

5.5 - Tous les multicoques doivent pouvoir embarquer une personne invitée en plus de son équipage.

5.6 - Toute inscription après le 1^{er} juillet 2009 devra être accompagnée d'un règlement de 100 euros de participation aux frais occasionnés par l'inscription tardive.

6 - Confirmation des inscriptions :

6.1 - Elle aura lieu au chapiteau de course, face au ponton coureur sur Port Médoc, de 14 heures à 18 heures le jeudi 30 juillet 2009

6.2 - Chaque skipper devra alors présenter :

- L'ensemble des documents à jour selon la jauge concernée.
- La carte d'autorisation de port de publicité si nécessaire.

6.3 - Chaque membre d'équipage devra alors présenter :

- Sa licence fédérale 2009 visée par un médecin ou une licence temporaire accompagnée d'un certificat médical de non contre indication datant de moins de 2 mois.
- Une autorisation parentale pour les mineurs

7 - Droits à payer

L'inscription à l'Estuaire Challenge Multi 2009 est gratuite, sauf en cas d'inscription tardive.

8 - Instructions de Course :

8.1 - Elles seront disponibles après validation de l'inscription par l'autorité organisatrice le 30 juillet 2009 à partir de 14 heures.

8.2 - Elles seront affichées sur le panneau officiel au chapiteau de course.

8.3 - En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.

9 - Parcours :

9.1 - Cartes SHOM Conseillées :

7070 L : « de l'Île d'Oléron au Bassin d'Arcachon », au 1 : 167750

7426 L : « de la Pointe de la Coubre à la pointe de la Négade », au 1 : 51800

7427 L : « La Gironde- De Mortagne-sur-Gironde au Bec d'Ambès - La Garonne et La Dordogne jusqu'à Bordeaux et Libourne », au 1 : 52000

9.2 - Parcours :

Ils se dérouleront dans l'estuaire de la Gironde et à proximité immédiate. Ils seront de plusieurs types :

- Côtiers
- Bananes
- Runs de Vitesse
- Parades

10 - Programme :

10.1 - Jeudi 30 juillet 2009 :

- De 14 heures à 18 heures, accueil PC Course au chapiteau de course, face au Ponton coureur, sur Port Médoc. Confirmation des inscriptions.
- 18 heures : briefing chefs de bord obligatoire (émargement)
- 19 heures : Cocktail de bienvenue

10.2 - Vendredi 31 juillet 2009 :

9h : Briefing des skippers

- Toutes classes :
 - Prologue et runs de vitesse devant Port Médoc
 - 14h : Départ pour le « Tour de Cordouan », course autour du phare.
 - 20 heures résultats de la première journée au Chapiteau de course et soirée.

10.3 - Le Samedi 1^{er} août 2009 :

9h : Briefing des skippers

- Golden Oldies :
 - 10h30 : départ pour une parade.
- Multi 2000 :
 - 10h : premier signal d'avertissement pour un ou plusieurs parcours côtiers.
- Class 50'Open :
 - 9h : premier signal d'avertissement pour un ou plusieurs parcours côtiers.
- Toutes classes :
 - De 15h30 à 17h30 : Ouverture de la ligne des runs de vitesses.
 - 20 heures résultats de la seconde journée au Chapiteau de course et soirée.

10.4 - Le dimanche 2 août 2009 :

Chaque bateau offre la possibilité d'accueillir un invité proposé par le comité d'organisation à bord.

9h : Briefing des skippers

- Golden Oldies :
 - 10h30 : départ pour une parade.
- Multi 2000 :
 - 9h30 : premier signal d'avertissement pour un ou plusieurs parcours côtiers.
- Class 50'Open :
 - 10h : premier signal d'avertissement pour un ou plusieurs parcours côtiers.
- Toutes classes :
 - De 14h à 16h : Ouverture de la ligne des runs de vitesses.
 - 17h30 : proclamation des classements généraux et remise des prix.

11 - Pénalité :

11.1 - La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

11.2 - Pénalités de remplacement pour infraction aux règles autres que celles du chapitre 2 :

Une infraction aux règles autres que celles du chapitre 2 et aux règles 28 et 31 pourra, après instruction, être sanctionnée d'une pénalité pouvant aller de 10% du nombre des inscrits à la disqualification.

12 - Classement :

12.1 - Pour les parcours côtiers

Trois classements seront établis et eux seuls seront pris en compte pour le classement général :

- Un classement Multi 2000.
- Un classement Golden Oldies.
- Un classement Multi 50'

Le nombre minimum de courses devant être validées est de 2.

Pour être classé, chaque concurrent doit participer à toutes les courses.

Système de classement :

Multi 2000 : classement selon temps compensé, système de point à minima.

Multi 50' : classement en temps réel et système de point à minima.

12.2 - Pour les runs :

Il y aura un classement scratch pour chaque catégorie (Golden Oldies, Multi 50' et Multi 2000) et un classement scratch par classe.

13 - Identification des concurrents

13.1 - Les concurrents devront arborer en permanence le pavillon officiel de l'épreuve dans le galhauban tribord. Ce pavillon sera mentionné aux affaires maritimes comme étant un signe distinctif de reconnaissance des bateaux concernés par l'épreuve.

13.2 - Chaque multicoque engagé devra coller le sticker de l'épreuve à l'avant extérieur des flotteurs.

14 - Identification des bateaux autorisés sur la zone de course :

Les bateaux de l'organisation arboreront le pavillon CNV.

Les bateaux accompagnateurs seront identifiés par le pavillon « accompagnateur » délivré à la confirmation d'inscription.

15 - Places à Port Médoc:

L'organisation prend en charge les places à Port Médoc du lundi 27 juillet au dimanche 9 août 2009.

Il faut impérativement contacter la capitainerie du port pour la prévenir de votre arrivée pour la participation à cette régata.

16 - Communication radio :

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

17 - Décharge de responsabilité

17.1 - La responsabilité de l'Organisateur et de ses partenaires se limite à assurer la régularité sportive de l'épreuve.

17.2 - Les concurrents sont responsables de la fiabilité de leurs bateaux, gréements, équipages et équipements de sécurité. Ils sont responsables des dégâts humains ou matériels causés à autrui, à eux-mêmes, en mer comme à terre, comme conséquence de leur participation à la régata. Ceci dégage de toute responsabilité le CNV, les partenaires de l'épreuve et le personnel de l'organisation. Les concurrents sont responsables du comportement et de la présentation de l'équipage et de ses invités.

17.3 - Les concurrents connaissent la règle fondamentale n°4 des RCV, chapitre 1 : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité ».

18 - Obligation de représentation des concurrents

Les chefs de bord devront être présents aux briefings et réceptions officielles dont le calendrier sera communiqué ultérieurement.

Pour toute infraction à cette règle, le concurrent fautif pourra être pénalisé.

19 - Assurance

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'€uros.

20 - Droit d'utiliser le nom et l'apparence

En application de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités sportives, modifiée par la Loi n° 2003-708 du 1er août 2003, il est rappelé que l'inscription de chaque concurrent à « l'Estuaire, Challenge Multi 2009 » implique que son image et son nom, l'image de son bateau, celles de ses sponsors puissent être utilisées par l'Organisateur pour communiquer et/ou valoriser « l'Estuaire, Challenge Multi 2009 » et ce, sur tous territoires et tous supports.

21 - Modifications à l'avis de course

L'autorité organisatrice se réserve le droit d'amender le présent avis de course si des modifications s'avéraient souhaitables pour la sécurité et/ou la sportivité de l'épreuve.

22 - Renseignements :

22.1 - Organisation :



Cercle Nautique du Verdon
Hôtel de ville- 9, Bd Lahens
33123 Le Verdon sur Mer
Tel. +33 (0) 5 56 09 64 66
info@voile-medoc.com
www.voile-medoc.com

22.2 - Classes invitées:

Class Multi 50'
Mr Franck-Yves Escoffier,
Président
40 Avenue de Kerdanet
29660 Carantec
contact@50open.org
www.50open.org



Port Médoc
Anse de la Chambrette
33123 Le Verdon sur mer
Tel. +33 (0)5 56 09 69 75
capitainerie@port-medoc.com
www.port-medoc.com

Association des Multicoques Habitable
Président: Didier SAPANEL
409, allée de la Roseraie 06250 MOUGINS
Tel: +33 (0) 92 92 85 61
didier.sapanel@wanadoo.fr
www.multicoques-habitable.com



Krescendo
Amplificateur d'événements
Tél. +33(0)9 54 92 56 56
amaury@krescendo.fr
www.krescendo.fr

Association GOLDEN OLDIES
36, rue des trimarans
34540 Balaruc-les-Bains
philippe.echelle@wanadoo.fr
www.goldenoldies.biz



22.3 - Infos hébergement :

Plusieurs lieux d'hébergements de différents standings vous seront proposés à des conditions négociées au plus tard fin juin.